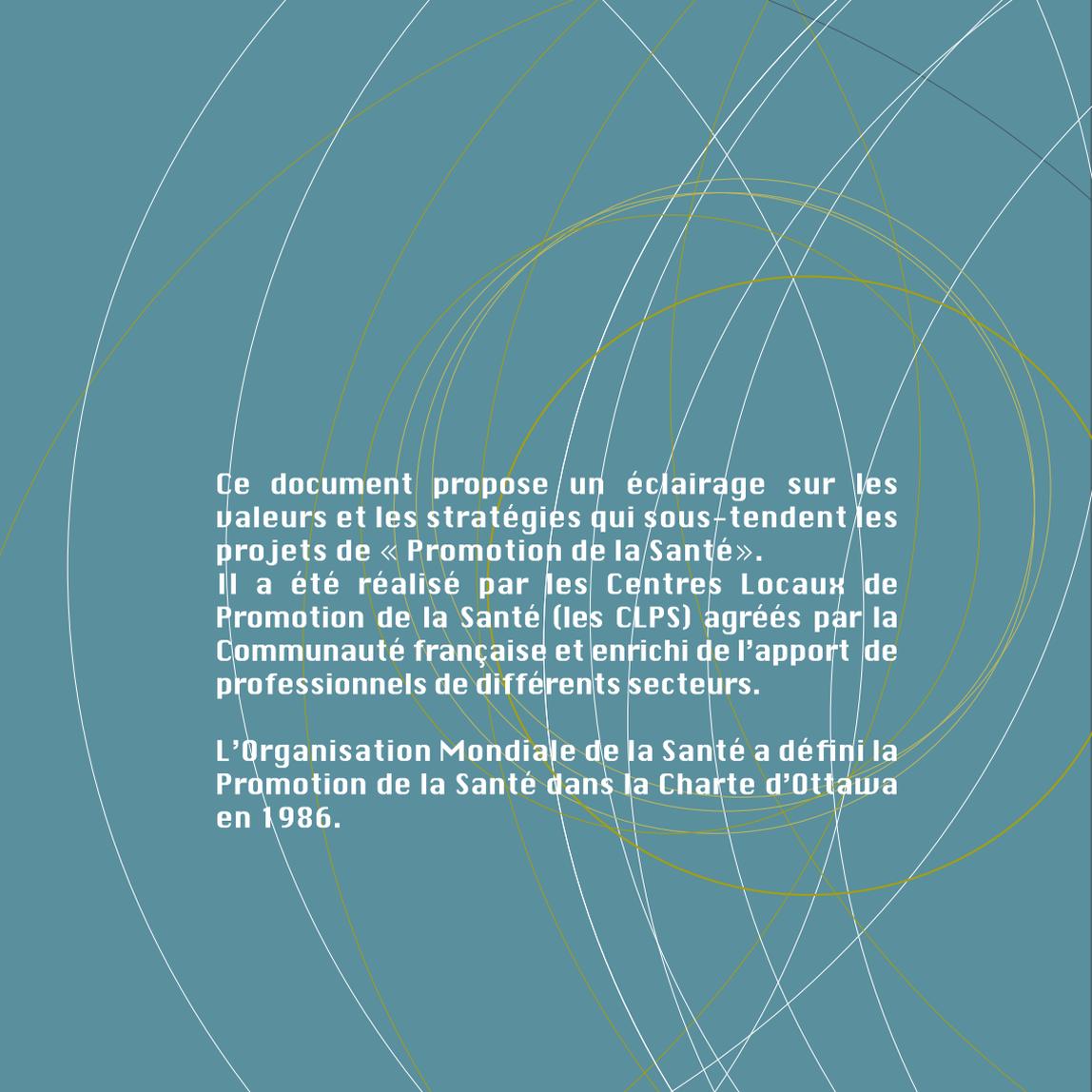


La promotion de la santé, vous connaissez ?

**Centres Locaux
de Promotion
de la Santé
(CLPS)**



Comité de Concertation des CLPS



Ce document propose un éclairage sur les valeurs et les stratégies qui sous-tendent les projets de « Promotion de la Santé ». Il a été réalisé par les Centres Locaux de Promotion de la Santé (les CLPS) agréés par la Communauté française et enrichi de l'apport de professionnels de différents secteurs.

L'Organisation Mondiale de la Santé a défini la Promotion de la Santé dans la Charte d'Ottawa en 1986.

Une approche globale

En promotion de la santé, la santé n'est pas une fin en soi mais une **ressource** qui permet de s'épanouir, de réaliser ses projets, tant au niveau individuel que collectif.

La santé est perçue de façon positive ; il s'agit d'évoluer vers la recherche d'un mieux-être physique, mental et social.

Dès lors, la santé et la qualité de vie se jouent dans tous les milieux de vie des personnes (quartier, école, famille...) et dans tous les secteurs d'activités (social, culturel, économique, environnemental...).

Prendre en compte tout ce qui influence la santé

Agir en promotion de la santé, c'est prendre en considération tous les éléments qui influencent la santé.

Ces éléments, appelés «**déterminants de la santé**», sont les suivants : l'environnement, les conditions de vie, les relations, la dimension socio-économique, l'éducation, la politique de l'emploi, la mobilité...

Il est important d'agir sur ces déterminants car ils contribuent, davantage que le système de soins, à la qualité de vie, au bien-être et à la santé.

« On rencontre tous les jours des gens qui souffrent de l'isolement, qui ont des angoisses et qui reviennent pour des soins de santé ».

=

En partenariat

Pour agir sur ces déterminants, l'idéal est de réunir des **partenaires** (citoyens, associations, professionnels, pouvoirs publics...) **provenant de différents secteurs.**

Une action concertée est incontournable pour tenir compte des déterminants de la santé. Cela permet d'agir plus efficacement sur l'état de santé des populations et nécessite d'agir ensemble.

« On n'est pas tout seuls à avoir des solutions »

*« Dans notre coordination alimentaire, il y a des partenaires logiques, et puis d'autres dont on se dit 'Mais qu'est-ce qu'ils viennent faire là-dedans?'
Finalement, on se rend compte qu'ils font également des actions sur l'alimentation ».*

Tous ensemble

Chaque communauté, chaque personne, a un savoir, une expérience et des ressources par rapport à la santé.

La participation de tous, fondement de la promotion de la santé, valorise ces expertises.

Quels que soient les publics concernés, leur implication est recherchée, tant dans l'analyse de la situation que dans la définition et la réalisation des projets. Les personnes sont ainsi acteurs dans leurs milieux de vie.

Cette manière d'agir permet notamment aux projets de correspondre aux besoins exprimés, de s'inscrire dans la durée et dans une dimension collective.

«Quand une personne en vient à prendre conscience de la situation et de ce qu'elle peut faire, on la retrouve dans d'autres activités collectives».

=

Une attention spécifique aux publics fragilisés.

«Offrir de la qualité, c'est soutenir que les jeunes «précarisés» ont droit à la qualité. Manger des produits de qualité favorise l'envie de prendre soin de soi. »

Projet de mise en place d'une cantine bio.

Les inégalités sociales engendrent des inégalités en santé.

Les statistiques montrent que des conditions de vie précaires (logement, niveau d'instruction, conditions socio-économiques, isolement...) contribuent à détériorer la santé.

Pour tenter de réduire les inégalités sociales de santé, la promotion de la santé accorde une attention particulière aux personnes plus vulnérables et les associe à ses démarches.

La promotion de la santé

=

Là où les personnes vivent

La promotion de la santé prend son ancrage dans les milieux de vie, avec les personnes.

C'est au niveau local que la promotion de la santé peut se déployer. C'est le lieu le plus adapté à l'expression des besoins des personnes et la mise en place d'actions qui en découlent.

«Ce n'est pas que des campagnes à la télé».

«Il faut agir sur le plan local, le plus proche des gens».

La promotion de la santé tente donc d'impulser une dynamique locale au sein par exemple, d'une commune, d'un quartier, d'une école, d'une entreprise.

Le CLPS

Un partenaire de deuxième ligne en promotion de la santé

Si mettre en avant les ressources de vos usagers, travailler en partenariat, soutenir l'intersectorialité sont des questions qui vous interpellent ; si vous souhaitez insuffler un peu, beaucoup, de promotion de la santé dans vos projets... les CLPS peuvent vous apporter leur appui.

Il existe 10 CLPS en Communauté française, n'hésitez pas à prendre contact avec celui situé sur votre territoire. (www.sante.cfwb.be/thematiques/centres/clps0)

Remerciements

Pour leur participation active aux groupes focalisés :

A Barvaux, les partenaires du plan de cohésion sociale :

Emilie Goffin (Plan de cohésion sociale de la ville de Durbuy), Sophie Charlier (Maison médicale de Barvaux), Michèle Mestrée (CPAS de la ville de Durbuy), Philippe Davister (Maison du diabète), Sœur Marie Claude (Saint Vincent de Paul), André Bajot et Frédéric Maes (asbl Socrate), Julie Simon (Plan de cohésion sociale de la ville de Durbuy), Ankica Selak (Service égalité des chances de la ville de Durbuy).

A Bruxelles :

Esteban Vasquez (Maison de quartier la Goutte d'Huile), Guillaume Defauw (Plate-Forme Prévention SIDA), Marie Desmet (asbl « Quartier petite enfance »), Jérémy Vanexem (asbl « Les Pissenlits »), Eric Semal (CAS - Coordination action sociale à Schaerbeek), Nadia Mtiou (Service de médiation scolaire CF Ixelles), Cécile Gyupen (Entr'aide des Marolles), André Vandercam (Planning familial des Marolles), Anne Dehogne (Contrat de quartier Molenbeek Saint-Jean), Ursula Adelsorfer (Hall omnisport quartier Heyvaert, Molenbeek).



Pour l'accompagnement du projet et l'animation des groupes focalisés :

Bernadette Taeymans (**Question Santé**)

Pour leur relecture attentive :

Claude Bonte, Catherine Hubeaux (**CLPS de Charleroi**)

Pour le soutien financier à l'impression du document :

La Communauté française

CLPS

